

S O M M A I R E

Le dossier	1 à 4
BD	5
La Mairie	5 à 7
Au-delà des thuyas	8 / 9
Calendrier des manifestations	9
Bric-à-brac	10 / 11
Il faut le savoir	12

l'édito

Politiquement, comment ça marche à Confignon ?

Les élections communales ont eu lieu au printemps dernier : le Conseil municipal au mois de mars et le Conseil administratif au mois d'avril. Suite à ces événements, la nouvelle législature (2007 – 2011) a débuté au 1^{er} juin.

Le moment est donc propice pour nous poser la question : politiquement, comment ça marche à Confignon ?

Pour certains habitants, le mécanisme est bien connu. Pour d'autres, une piquêre de rappel est probablement intéressante voire utile. Surtout pour les résidents étrangers (ceux qui ont voté pour la première fois au printemps ou ceux qui vont le faire dans l'avenir), il leur arrive encore parfois de ne pas saisir ce qui se cache précisément derrière les termes désignant les organes communaux comme le Conseil administratif, le Conseil municipal, le bureau du Conseil municipal ou les commissions. Il y a une forte chance que la commune, en tant que structure politique au plus bas niveau, ne soit pas

conçue dans leur pays d'origine de la même manière qu'en Suisse et en particulier à Genève.

D'où l'idée du comité de rédaction du "Conf'Infos" de consacrer un dossier à l'organisation politique de notre commune dans ce numéro.

Plusieurs articles décrivent en détails le rôle, la composition et les compétences de chacun des organes communaux susmentionnés.

Relevons ici quelques éléments fondamentaux :

- Les activités politiques communales sont essentiellement régies par la loi sur l'administration des communes (LAC). Celle-ci fixe clairement le rôle, les compétences et le fonctionnement des organes communaux. Son application est contrôlée au niveau cantonal par l'Autorité de surveillance des communes.
- La désignation des présidents et des membres des commissions est approuvée lors de la séance d'installation du Conseil municipal. Elle se fait sur la base de la repré-

sentation de chaque groupe politique.

- Bien que le Conseil administratif se répartisse en 3 dicastères, la volonté politique est de mettre davantage l'accent sur la collégialité et la transversalité dans la gestion des affaires de la commune.
- La loi prévoit le droit d'initiative, le droit de pétition et le droit de référendum, qui sont les dispositifs permettant au Conseil municipal et à la population d'intervenir dans la gestion communale. D'autant plus que le principe de gouvernance préconise le processus participatif, notamment pour les projets communaux d'une certaine envergure.

En somme, comprendre la structure politique et son fonctionnement constitue la condition primordiale pour que chacun et chacune participe pleinement à la vie démocratique de la commune.

Dinh Manh UONG
Maire

Les articles signés d'initiales ont été rédigés par des membres du comité de rédaction (cf liste ci-dessous).

Editeur :
Municipalité de Confignon

Comité de rédaction :
Catherine Graf (CG)
Roger Jaccard (RJ)
Danielle Jaques Walder (DJW)
Jean-Claude Kormann (JCK)
René Lindenmeyer (RL)
Denis Soulier (DS)
Dinh Manh Uong (DMU)

Maquette :
Pascal Gachet

Impression :
Imprimerie G. Chapuis SA

Organisation politique de Confignon

dossier

Rôle, compétences et fonctionnement du Conseil administratif

L'administration et la gestion municipales sont confiées à un Conseil administratif. Ses membres sont élus pour quatre ans. Le Conseil administratif répartit ses fonctions entre ses membres. Il nomme chaque année son président et son vice-président. Le président du Conseil administratif prend le titre de maire.

Les membres du Conseil administratif de Confignon pour la législature 2007-2011 :

Monsieur le Maire, **Dinh Manh Uong**, responsable des dicastères suivants :



finances et gestion, développement économique, administration générale, état civil, environnement (politique énergétique, gestion des déchets),

développement durable, mobilité et transports (suppléant : **Alain Dreier**).

Madame la Conseillère administrative, **Françoise**



Joliat, responsable des dicastères suivants : politique intergénérationnelle, école, petite enfance, culture, relations avec les sociétés communales (suppléant : **Dinh Manh Uong**).



Monsieur le Conseiller administratif, **Alain Dreier**, responsable des dicastères suivants : aménagement, constructions et travaux, autorisations de

construire, santé, sécurité, sport, cimetières et naturalisations

Organisation politique de Confignon

suite de la page 1 (suppléante : Françoise Joliat).

Pour assurer une parfaite gestion des grands projets, le Conseil administratif a décidé que les dossiers suivants seraient traités de manière transversale et interdisciplinaires :

Tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB), PAC Bernex-Est, Cherpines, intercommunalité, politique de communication-information.

De plus, les Conseillers administratifs sont délégués dans les Conseils de Fondation suivants :

Fondation de la Petite enfance	Mme JOLIAT
Fondation du Logement, Fondation du C.I.V.	M. DREIER
Fondation des Evaux	M. UONG

Le Conseil administratif a les compétences suivantes :

- soumettre au conseil municipal les projets de délibération;
- présenter au conseil municipal le budget annuel;
- présenter le compte de fonctionnement, le compte d'investissement, le compte de variation de la fortune et le compte-rendu financier;
- présenter au conseil municipal un rapport administratif annuel;
- exécuter les délibérations du Conseil municipal;
- préavis sur tous les objets qui ne sont pas expressément de la compétence du conseil municipal;
- prendre toutes les mesures provisionnelles dont l'urgence est commandée par les intérêts de la commune;

- défendre les intérêts de la commune dans les procès qu'elle intente ou qui lui sont intentés et prendre les mesures nécessaires;
- exécuter les lois, les règlements et les arrêtés si cette compétence est conférée à la commune;
- remplir toutes les autres fonctions qui lui sont attribuées par la législation;
- engager et nommer le personnel de l'administration municipale, fixer son salaire, le contrôler et le révoquer conformément au statut du personnel;
- assermenter les agents municipaux ainsi que les autres personnes qui sont tenues au secret par une disposition légale expresse;
- fournir au Conseil d'Etat ou à ses départements les renseignements qui peuvent lui être demandés;

- édicter les règlements municipaux dans les domaines où le Conseil municipal n'a pas fait usage de la prérogative;
- former opposition dans le cadre de la procédure d'adoption des plans de zones, des plans localisés de quartier, des plans de site et de leurs règlements, des plans d'extraction, des règlements spéciaux, en particulier lorsque le conseil municipal a formulé un préavis négatif;
- se prononcer sur les demandes de levée du secret de fonction des Conseillers administratifs, ainsi que des membres du personnel de l'administration municipale.

Les séances du Conseil administratif ont lieu tous les mardis, de 8 heures 30 à 12 heures. **DMU**

Le Conseil municipal Quel est son rôle? Comment est-il organisé ?

Son rôle

Le Conseil municipal est élu tous les quatre ans (mars 2007) selon le système proportionnel. A Confignon, il comprend 19 élus, le nombre d'élus dépendant du nombre d'habitants que comprend une commune.

Ce n'est pas vraiment un conseil législatif comme le Grand Conseil cantonal qui, lui, promulgue des lois. Il peut par contre édicter des règlements. Il a en outre la responsabilité :

- d'approuver le budget de fonctionnement annuel,
- d'approuver les comptes annuels,
- d'approuver les crédits d'investissement.

De plus, chaque membre du Conseil municipal dispose d'un droit d'initiative qui s'exerce sous diverses formes :

- par un projet de délibération, soit une proposition écrite faite au Conseil municipal portant sur un objet prévu à l'article 30 de la Loi sur l'Administration des Communes;

- par un projet de motion, soit une proposition écrite faite au Conseil municipal de charger le Conseil administratif de présenter un projet de délibération, de prendre une mesure, de présenter un projet ou une modification de règlement, de présenter un rapport;
- par un projet de résolution qui invite le Conseil municipal à prendre position par une déclaration écrite sur un objet quelconque;
- la question qui est une demande d'explication, écrite ou orale, adressée au Conseil administratif sur n'importe quel objet ressortissant de l'administration municipale.

Le Conseil municipal exerce ainsi un devoir de surveillance de l'activité déployée par le Conseil administratif. Il peut également, en vertu de ses prérogatives et de son droit d'initiative, influencer la politique suivie par le Conseil administratif.

Son organisation

Le Conseil municipal se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins deux fois par an. En général, il se réunit six à huit fois. Les séances sont publiques sauf pour certains points où le huis-clos est exigé (naturalisations par exemple).

Chaque année, il constitue son **bureau** en élitant un-e président-e, un-e vice-président-e, un-e secrétaire et un-e membre. Ce bureau prend ses fonctions début juin. A Confignon, les groupes politiques ont, depuis plusieurs législatures, admis qu'un-e membre de chaque groupe politique (il y en a quatre actuellement) devait être élu au bureau quelle que soit la représentation de son groupe au sein du Con-

Composition du bureau pour la législature 2007-2011

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Maire	Uong (DC)	Joliat (VG)	Dreier (L)	Uong (DC)
Président-e	O. Chanson (VG)	(L)	(DC)	(RAD)
Vice-président-e	B. Jacot des Combes (L)	(DC)	(RAD)	(VG)
Secrétaire	D. Blondin (DC)	(RAD)	(VG)	(L)
Membre	R. Jaccard (RAD)	(VG)	(L)	(DC)

seil municipal. Ils ont en outre admis que les fonctions au sein du bureau soient exercées selon un tournoi.

Le bureau est chargé :

- de représenter le Conseil municipal;
- de veiller au bon déroulement des travaux du Conseil municipal et à ce qu'une suite soit donnée aux initiatives des conseillers(ères) municipaux(ales);
- de veiller à ce que les commissions exécutent les mandats qui leur sont donnés par le Conseil municipal et lui en fassent rapport;
- d'informer le Conseil administratif si les rapports, les projets de délibération et autres documents nécessaires aux travaux du Conseil municipal ne sont pas expédiés dans les délais fixés, afin qu'il prenne les mesures adéquates;
- de collaborer avec le Conseil administratif à la rédaction de l'ordre du jour des séances du Conseil municipal.

Conformément aux dispositions en vigueur dans la loi sur l'information au public et à l'accès aux documents (art. 16 et 17, al. 2, lettre d de la LIPAD), le Conseil municipal délègue ses compétences en la matière au bureau.

Le (la) président-e du bureau exerce la présidence du Conseil municipal. Il (elle)

veille au bon déroulement des débats et au maintien de l'ordre.

Au début de chaque législature, le Conseil municipal constitue, en fonction de la répartition des dicastères entre les Conseillers administratifs, le nombre de commissions qu'il estime nécessaire pour le bon déroulement de ses travaux et en nomme les membres.

Pour la législature 2007-2011, six **commissions permanentes** ont été constituées :

- Commission sociale
- Commission de la culture
- Commission du développement durable - environnement - mobilité et transports
- Commission des finances et gestion
- Commission de la sécurité, du sport et de la santé
- Commission de l'aménagement, des constructions et des équipements.

La composition de ces six commissions et leur cahier des charges sont présentés plus avant dans ce dossier.

De plus, deux commissions des réclamations, l'une au niveau communal et l'autre au niveau cantonal, pourraient être amenées à siéger si nécessaire.

dossier

Organisation politique de Confignon

suite de la page 2

Enfin, chaque commission permanente délègue un-e de ses membres afin de constituer le **Comité de rédaction du Conf'Infos**. Le Conseil municipal veille à

une représentation politique équitable au sein de ce comité qui est constitué de :

- Catherine Graf (L) pour la commission de la sécurité,

- Roger Jaccard (RAD) pour la commission sociale,
- Danielle Jaques Walder (VG) pour la commission du développement durable,
- Jean-Claude Kormann (VG) pour la

- commission de l'aménagement,
- René Lindenmeyer (L) pour la commission des finances et gestion,
- Denis Soulier (DC) pour la commission de la culture. **RL**

Les commissions

D'une manière générale, les commissions permanentes ont pour missions :

- d'examiner les propositions et les projets à la demande du Conseil administratif;
- d'analyser et de donner leur avis sur des propositions particulières émanant du Conseil municipal ou de ses commissions;
- d'entreprendre toute action ou étude qu'elles jugent utile et de faire des propositions pour les domaines d'activité qui leur sont propres;
- de rédiger des rapports pour le Conseil municipal lorsque les commissions sont saisies d'un projet de délibération;
- d'informer régulièrement et de manière succincte le Conseil municipal sur les travaux des commissions;
- de présenter chaque année un rapport d'activité au Conseil municipal avant le 31 janvier de l'année suivante.

Les six commissions permanentes sont en outre chargées de missions particulières en fonction de leur domaine d'activité.

Commission des finances et gestion – développement économique

Président	René Lindenmeyer (L)
Vice-président	Olivier Chanson (VG)
Membre dès sa prestation de serment	Klas Akesson (L)
Membre	Eric Baier (VG)
Membre	Vincent Bujard (RAD)
Membre	Lillia Marini (DC)

Conseiller administratif en charge Dinh Manh Uong (DC)

Comme sa dénomination l'indique, cette commission est chargée du suivi des finances de la Commune et de la gestion communale ainsi que du développement économique.

A ce titre, elle doit notamment :

- examiner :
 - les comptes annuels
 - le budget de fonctionnement, d'investis-

tissement et de financement,
- les demandes de crédits supplémentaires et extraordinaires,
- les demandes de crédits d'investissement,
- le rapport de gestion;

- analyser et donner son avis sur l'impact financier des propositions particulières émanant du Conseil administratif, du Conseil municipal ou de ses commissions;
- élaborer les règles de fonctionnement du Conseil municipal dans le cadre de la loi sur l'administration des Communes;
- entreprendre toute étude des possibilités de développement économique sur le territoire de la Commune.

Commission durabilité, environnement et énergie

Présidente	Danielle Jaques Walder (VG)
Vice-président	Bertrand Jacot des Combes (L)
Membre dès sa prestation de serment	Klas Akesson (L)
Membre	Daniel Blondin (DC)
Membre	Roger Jaccard (RAD)
Membre	Maurice Mazzola (VG)

Conseiller administratif en charge Dinh Manh Uong (DC)

La commission a pour mission d'analyser et de donner son préavis concernant l'incidence sur la protection de l'environnement des projets émanant du Conseil municipal ou de ses commissions.

Elle va principalement œuvrer dans les domaines suivants :

- le **développement durable** par la promotion de ses principes sur le plan communal;
- la **"Cité de l'Énergie"** en appliquant les mesures préconisées pour obtenir le label et en encourageant l'utilisation efficace de l'énergie;
- la **gestion des déchets** en favorisant une augmentation du taux de tri;
- la **mobilité douce** en créant des infrastructures afin de la favoriser.

Commission de la culture

Président	Denis Soulier (DC)
Vice-Présidente	Catherine Graf (L)
Membre	Sophie Demaurex (VG)
Membre	René Lindenmeyer (L)
Membre	Bruno Marini (DC)
Membre	Malika Michel (VG)

Conseillère administrative en charge Françoise Joliat (VG)

La commission de la culture est chargée des activités culturelles et de loisirs de la commune; elle va donc s'intéresser à la vie sociale de la commune, ainsi qu'aux possibilités de connexions avec les communes avoisinantes.

Ses missions sont les suivantes :

- suivi des manifestations communales en collaboration avec les associations villageoises concernées ou avec les comités d'organisation;
- organisation des manifestations communales directement sous l'égide de la mairie;
- analyse des propositions de nouvelles manifestations, avec la possibilité d'en proposer l'organisation à une association villageoise;
- participation aux manifestations villageoises;
- propositions de nouvelles manifestations ou de toute action en rapport avec la culture ou les loisirs;
- information aux habitants de la commune.

Commission de l'aménagement, des constructions et des équipements

Président	Vincent Bujard (RAD)
Vice-président	Jean-Claude Kormann (VG)
Membre dès sa prestation de serment	Klas Akesson (L)
Membre	Daniel Blondin (DC)
Membre	Bertrand Jacot Des Combes (L)
Membre	Maurice Mazzola (VG)

Conseiller administratif en charge Alain Dreier (L)

La mission de cette commission est la suivante :

- examiner les propositions et les projets à la demande du Conseil administratif;
- analyser et donner son avis sur l'impact financier des propositions particulières émanant du Conseil municipal ou de ses commissions;
- entreprendre toute action ou étude qu'elle juge utile et faire des propositions pour les domaines d'activité qui lui sont propres, notamment en matière d'aménagement et de construction;
- préavis des demandes d'autorisation de construire nécessitant un vote du Conseil municipal.

Durant cette législature, la commission s'occupera également des questions touchant à la décoration du village, ainsi qu'à la mise en œuvre des diverses fiches de mesures prévues par le nouveau plan directeur communal.

Commission sociale

Président	Samuel Dunant (L)
Vice-Présidente	Lillia Marini (DC)
Membre	Pascale Reichenbach (L)
Membre	Roger Jaccard (RAD)
Membre	Eric Baier (VG)
Membre	Malika Michel (VG)

Conseillère administrative en charge Françoise Joliat (VG)

Définition des lignes directrices du travail de la commission :

- poursuivre le **"plan durabilité"** par une démarche participative sur l'ensemble du village;
- établir un **état des lieux de la situation sociale** de la commune, par tranche d'âge et par tranche sociale, et répertorier le nombre de personnes au bénéfice de différentes aides;
- suivre les montants alloués à **l'aide au développement**. Cela rappelle deux lignes directrices de la dernière législature : soutenir un ou deux grands projets majeurs pendant plusieurs années et rencontrer le Fond genevois d'aide au développement;
- rencontrer les associations présentes sur la commune et les faire connaître via le Conf'Infos;

Organisation politique de Confignon

suite de la page 3 • orienter la **politique intergénérationnelle**

en fonction de l'analyse de la situation sociale de la commune. Permettre aux personnes âgées de partager leur expérience de vie avec des jeunes;

- travailler en **collaboration avec Bernex** pour l'animation sociale (travailleurs sociaux, BUPP, FASE,...).

Commission de la Sécurité, Sport et Santé

Président	Olivier Chanson (VG)
Vice-président	Bruno Marini (DC)

Membre	Pascale Reichenbach (L)
Membre	Catherine Graf (L)
Membre	Sophie Demaurex (VG)

Conseiller administratif en charge
Alain Dreier (L)

Les domaines d'activité de la commission sont :

- sécurité: se préoccuper de la sécurité dans la commune (routes, bâtiments, etc.) et donc être en relation avec la police, les agents de sécurité municipaux, la protection civile, les pompiers, et toute instance qui peut nous aider à résoudre ces problèmes;
- santé: les problèmes de santé sont nom-

breux et la commune ne peut garantir la santé de ses communiens... mais elle peut les encourager à pratiquer une vie saine: sport, nourriture, détente, etc.;

- sport: "Bouger, ton cœur aime ça". Après avoir fait l'inventaire des sports pratiqués, il s'agit de développer et d'encourager de nouvelles activités sportives, dans notre commune ou dans les communes voisines. A notre niveau, se préoccuper également de la violence dans les compétitions;
- naturalisations: donner un préavis sur les demandes de naturalisation soumises à la commune de Confignon.

Le Comité de rédaction

L' A I R E D U T E M P S

Le programme de législature prochainement dans vos boîtes aux lettres!

Le Conseil administratif vous informe qu'il vous fera part de son programme de législature dans sa prochaine Newsletter.

Ce sera donc au mois d'octobre que vous pourrez prendre connaissance de ce document. D'ici là, nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne rentrée!

Le Conseil administratif



Marché de Noël du 24 novembre

A votre fantaisie créatrice, à vos machines à coudre, vos aiguilles, vos pistolets à colle, vos pinceaux, vos rabots! Mettez la main à la pâte, il est temps de créer la magie de Noël pour nous faire rêver!

Soutenu par la commission de la culture et des loisirs, le Marché de Noël de Confignon est réservé aux artisan(e)s confirmé(e)s ou néophytes habitant à Confignon qui désirent exposer et vendre leurs créations.

Inscriptions d'ici au 30 octobre, auprès de Madame Catherine Zwerner
• 022 757 28 76 • ou par mail: catherine_zwerner@bluewin.ch

Merci d'indiquer vos nom, prénom, adresse et matière travaillée.

Informations auprès de Mme Pascale Reichenbach (présidente) • 022 757 55 81

Le Comité du Marché de Noël

Les Fondations

Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la petite enfance

Cette fondation de droit public a pour but d'organiser, de gérer et de développer des espaces de vie enfantine destinés à l'accueil de la petite enfance sur le territoire de la Commune de Confignon, sous la surveillance de l'exécutif de la Commune.

Cette fondation est administrée par un Conseil de fondation composé comme suit:

- un représentant de l'exécutif de la Commune assurant la présidence de la fondation,
- un conseiller municipal de chaque groupe politique représenté au Conseil municipal, désignés par le Conseil municipal, dont obligatoirement le-la président-e de la commission sociale,
- deux représentants des parents,
- un représentant du personnel.

Pour la législature 2007-2011, le Conseil administratif et le Conseil municipal ont désigné, au titre de membres du Conseil de fondation, les personnes suivantes:

- Françoise Joliat (VG), Conseillère administrative, Présidente,
- Samuel Dunant (L), Président de la commission sociale,
- Vincent Bujard (RAD), Conseiller municipal,
- Lillia Marini (DC), Conseillère municipale,
- Malika Michel (VG), Conseillère municipale.

Le Conseil de fondation constituera son

bureau lors de sa première séance de la législature.

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon

Cette fondation de droit public a pour but de mettre, le cas échéant d'aider à mettre, à la disposition de la population de Confignon des logements confortables à loyers abordables, notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logements à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général sous la surveillance du Conseil municipal.

Cette fondation est administrée par un Conseil de fondation composé comme suit:

- un représentant de l'exécutif de la Commune assurant la présidence de la fondation,
- un conseiller municipal de chaque groupe politique représenté au Conseil municipal, désignés par le Conseil municipal, dont obligatoirement le-la président-e de la commission sociale.

Pour la législature 2007-2011, le Conseil administratif et le Conseil municipal ont désigné, au titre de membres du Conseil de fondation, les personnes suivantes:

- Alain Dreier (L), Conseiller administratif, Président,
- Samuel Dunant (L), Président de la commission sociale,
- Daniel Blondin (DC), Conseiller municipal,
- Sophie Demaurex (VG), Conseillère municipale,
- Roger Jaccard (RAD), Conseiller municipal.

Centre intercommunal de voirie

Il y a plusieurs années, les communes d'Onex, Bernex et Confignon ont édifié un centre de voirie commun dans le quartier de Saint-Mathieu à Bernex.

Ce centre est administré par un Conseil intercommunal composé comme suit:

- trois représentants des exécutifs des communes d'Onex, Bernex et Confignon,
- plusieurs conseillers municipaux et/ou représentants des trois communes concernées.

Pour la législature 2007-2011, le Conseil administratif et le Conseil municipal ont désigné, au titre de membres du Conseil intercommunal, les personnes suivantes:

- Alain Dreier (L), Conseiller administratif,
- Eric Baier, (VG), Conseiller municipal,
- Daniel Blondin (DC), Conseiller municipal.

La Fondation des Evaux

La fondation a pour but la gestion du centre. Le conseil de fondation est composé de représentants des communes de Bernex, Onex, Confignon, Lancy, de la ville de Genève et de l'Etat de Genève. Pour Confignon, c'est Monsieur Dinh Manh UONG, Maire de Confignon, qui va siéger à ce conseil.

Notons qu'à la suite des dernières élections administratives, quatre communes sont appelées à remplacer leur représentant; un vent nouveau va donc souffler aux Evaux. La clé de répartition de la contribution de chaque commune a été déterminée à partir d'une étude sociologique datant de 1993 destinée à connaître les utilisateurs des Evaux. Confignon contribue ainsi à hauteur de 5%. **RL**

La Mairie

Gestion des déchets 2006

Quelle production / gestion des déchets à Confignon en 2006 ?

Nous présentons ci-contre un tableau détaillant l'évolution de la production/valorisation des déchets entre 2002 et 2006.

Le but à atteindre est d'enregistrer une baisse continue des quantités incinérées (ordures ménagères et encombrants), accompagnée d'une hausse des déchets triés séparément pour valorisation. C'est par ailleurs le rapport de ces deux catégories distinctes de déchets qui nous indique le **taux de recyclage annuel** réalisé et qui, idéalement, devrait augmenter chaque année.

Relevons tout d'abord que le résultat du taux de recyclage (49,7%) est excellent et constitue un véritable bond en avant par rapport aux taux enregistrés ces dernières années (+ 7,3% par rapport à 2005).

Cet excellent résultat découle principalement de l'installation de terriers dans le nouveau quartier de Cressy. Alors que ce nouveau mode de tri et de récupération des déchets ne va pas sans occasionner quelques difficultés (terriers pleins, entreposages sauvages de déchets encombrants, etc. (cf. photos du Conf'infos 41), il est néanmoins encourageant de noter que le principal objectif recherché – à sa-

Quantités des déchets collectés dans la commune de Confignon entre 2002 et 2006 (en kilogrammes par habitant)

	2002	2003	2004	2005	2006	GE 2006
OM/encombrants	279.70	270.70	288.80	267.80	207.00	280.60
Organiques	109.90	102.90	119.20	117.10	113.80	68.10
Verre	27.10	28.90	30.10	26.10	24.50	27.60
Papier	45.40	53.10	50.50	46.30	57.20	56.40
PET	2.00	2.30	2.40	2.13	1.68	2.18
Alu / Fer-blanc	0.70	0.90	0.80	0.60	0.80	0.72
Textiles	4.20	4.50	4.40	4.45	3.97	5.04
Piles	0.08	0.10	0.04	0.02	---	---
Ferraille	1.00	2.80	2.20	---	2.90	6.50
OREA	0.10	0.10	0.10	---	---	---
Huile	---	0.20	0.03	0.11	0.07	0.18
TotalRecyclé	190.60	195.70	209.80	196.90	204.84	180.70
Taux de recyclage %	40.50	42.00	42.10	42.40	49.70	*39.20

OM : Ordures ménagères

GE : chiffres pour l'ensemble du canton.

* taux cantonal de recyclage des déchets urbains (entreprises incluses) = 41,5%, taux suisse = 51%.

voir l'augmentation du taux de valorisation des déchets (non incinérés) – a été largement atteint durant les premiers mois de fonctionnement des terriers. Rappelons en effet que le quartier de Cressy, en développement, ne bénéficiait pas – jusqu'au mois d'octobre 2004 – d'un point de récupération de certains matériaux (déchetterie).

Alors qu'au début des années 2000, le canton de Genève fixait l'objectif de parvenir à un taux de récupération de 45% en 2007 (sans faire recours à la taxe poubelle), il est réjouissant de constater que la

Commune de Confignon est parvenue à obtenir un taux bien supérieur une année avant ce délai!

Gageons que nous parviendrons – tous ensemble – à améliorer encore ces résultats pour le plus grand bien de l'environnement d'une part, des finances communales d'autre part (déchets = 6.65% des charges de fonctionnement au 31.12.06) et également pour contribuer ainsi à la conservation du Label Cité de l'énergie!

Françoise Joliat
Conseillère administrative

Cours Eco-Drive

Le 23 mars dernier, les collaborateurs du service extérieur ont participé à un cours ECO-drive sous l'égide du Touring Club Suisse. Le but recherché était la conduite économique et écologique.

Après une introduction et un cours théorique, les participants se sont lancés sur les pistes durant près de quatre heures. Ils ont ainsi appris les techniques de rétrogradage optimale ou encore de vitesse. Les collaborateurs du service extérieur ont ainsi pu mettre en pratique les informations reçues en effectuant à deux reprises un parcours de 20 kilomètres afin de mesurer les améliorations. A la fin de la journée, les

participants ont reçu un diplôme de participation active au cours.

Cette formation fait partie intégrante du programme lié au label Cité de l'énergie que la commune a reçu en automne 2006. Elle permettra de conduire les véhicules communaux de manière à émettre moins de dioxyde de carbone et, par conséquent, à réduire les coûts d'essence. **La Mairie**

Les Conseils du Conseil

par François et Rafaele Bacchetta



L'AIRE DU TEMPS

Scrutez le contenu de votre boîte aux lettres!

Dans quelques jours, vous y trouverez un petit imprimé inédit. Prêtez-lui la plus grande attention!

En collaboration avec Sophie Lagana, ethnologue, et en exclusivité, la Commune lance un nouveau projet pour l'année scolaire à venir, projet dont vous, citoyens de Confignon, êtes les acteurs uniques :

"Le pouvoir de la goutte d'eau"

ou l'inventaire des petits ou grands gestes que tous les habitants de la commune effectuent, parfois sans le savoir, et qui s'inscrivent dans la philosophie du développement durable, pour préserver ou développer la qualité de la vie et parvenir à un mieux-vivre ensemble.



Lorsque vous verrez ce titre "**Racontez-nous vos actions ou celles de votre entourage**", lisez attentivement le contenu de l'imprimé et prenez quelques minutes pour y réfléchir. Relevez ce nouveau défi et répondez à notre appel!

Nous avons besoin de vous. Nous comptons sur vous!

A très bientôt.

La Mairie

...dans la cuisine

Fermer le robinet : 15% de l'eau utilisée par les ménages suisses s'écoule (sans usage) dans les **évier de cuisine**. Prenez donc l'habitude de couper l'eau lorsque cela est possible, par exemple en faisant la vaisselle.

Gardez une **bouteille d'eau au réfrigérateur** au lieu de laisser couler le robinet jusqu'à ce que l'eau soit fraîche. Elle sera d'autant plus agréable pour la

boisson que le goût du chlore se dissipe dans le récipient.

Jeter l'huile à la poubelle : les **huiles de friture** déversées dans l'évier se figent au contact de l'eau, elles peuvent obstruer les canalisations et induisent un traitement inutile de l'eau. L'huile de friture usagée, reversée dans un emballage plastique, peut être jetée à la poubelle (si le récipient n'excède pas 2 litres) ou ramenée dans un point de collecte.

Autres astuces pour limiter la consommation d'énergie

- Dans la mesure du possible, optez pour la cuisson au **gaz** qui offre un meilleur rendement calorifique.
- Un **couvre-casserole** sur une casserole permet de **diviser par 4 l'énergie** nécessaire au maintien en ébullition de 1,5 litre d'eau.
- Une **casserole adaptée à la taille** ou au volume des aliments à cuire offre la meilleure efficacité énergétique. Cela vaut **aussi pour les fours** : un mini-four utilise un quart d'énergie en moins qu'un grand four.
- Il est inutile de forcer la température lorsque **l'eau arrive à ébullition**;

quoiqu'il arrive, elle ne dépassera pas 100°!

- Les plaques conservent la chaleur plusieurs minutes et peuvent donc être **éteintes avant la fin de la cuisson**.

Plus d'écogestes... à l'adresse : <http://www.ge.ch/environnement-info/ecogestes>.

Beaucoup d'autres adresses Internet sur les pages "durabilité" du site de Confignon : www.confignon.ch puis choisir "les adresses / plus d'info".

Et à suivre... dans votre prochain Conf'infos. **La Mairie**

La durabilité en mouvement

Confignon participe à la **"Semaine de la mobilité"** et à **"La Suisse bouge"** du 15 au 23 septembre 2007... avec vous...

Découvrez le Nordic Walking pour votre santé !

- Cours d'essai de 2h offerts par *santEckert* et *Sanasports* à Confignon (départ en face de l'école de Cressy) le samedi 15 de 9h à 11h, le lundi 17 de 9h à 11h ou le jeudi 20 de 18h à 20h (**réservation obligatoire** au 021 320 22 03 -matin).

- Les 10 premiers Confignonnois qui prendront le cours d'initiation (7 séances de 1h30) recevront une paire de bâtons de Nordic Walking offerts par "Allez hop!" - gagnés par la commune de Confignon pour sa participation à "la Suisse bouge" en 2006 (inscription: voir ci-dessus).

Offre promotionnelle pour un abonnement unireso-TPG d'un an avec 100 francs de réduction ! (voir l'article ci-dessous)

Vendredi 21: Journée "A pied à l'école"

Ne vous privez pas du plaisir de vous rendre avec vos enfants à l'école à pied en

participant à un Pédibus! Et ce jour-là, il y aura une animation surprise à 13h30 dans le préau de l'école.

Samedi 22 et dimanche 23: la Marche populaire de Confignon fête son 20ème anniversaire!

Départs de la Salle communale de Confignon de 7h30 à 14h.

Destination: le Jet d'eau!

Et lorsque vous êtes en voiture, n'oubliez pas de lever le pied, tout particulièrement aux abords des écoles!

La Mairie



Abonnements TPG - unireso à prix réduit durant la Semaine de la mobilité!

La commune de Confignon s'associe aux TPG et à **unireso**, la communauté tarifaire genevoise, pour faciliter les déplacements en transports publics, en vous proposant une offre exceptionnelle à ne pas manquer!



Les Transports Publics Genevois et unireso s'engagent chaque jour à améliorer l'offre en transports publics pour optimiser vos déplacements dans le canton de Genève et les régions voisines.

Actuellement, la commune de Confignon est desservie, à des fréquences régulières, par les lignes 2, 19, 47 et L.

Outre de vous faciliter la vie, cette offre vous permet de contribuer chaque jour à la qualité de vie de tous les Genevois en circulant dans des véhicules respectueux de l'environnement. Les autobus sont pour la plupart équipés de filtres à particules, alors que les trains, trams et trolleybus utilisent principalement de l'énergie hydroélectrique, première source d'énergie renouvelable. Les Mouettes Genevoises sont, elles, championnes de l'énergie douce avec plus de 75% de solaire.

Alors, vous habitez à **Confignon** et n'avez pas encore d'abonnement annuel **unireso**? Désormais vous pouvez l'acquérir à tarif préférentiel!

Unireso et la commune de Confignon offrent un tarif préférentiel à **tout nouvel abonné annuel!** 1)

Une opportunité à saisir pour voyager librement sur l'ensemble du canton de Genève (sauf Céligny).

Catégorie d'abonnement	Tarif annuel normal 2007	Tarif promotionnel du 17 septembre au 12 octobre 2007 2)
Abonnement junior "Tout Genève"	CHF 450.-	CHF 350.-
Abonnement adulte "Tout Genève"	CHF 650.-	CHF 550.-
Abonnement senior "Tout Genève"	CHF 450.-	CHF 350.-

Pour bénéficier de cette offre spéciale, rien de plus simple: il suffit de vous présenter à la réception de la Mairie de Confignon (de 9h à 12h et de 14h à 16h.)

entre le 17 septembre et le 12 octobre 2007

munie d'une pièce d'identité, d'une photo format passeport et d'un montant correspondant au prix de l'abonnement, pour vous inscrire.

Vous pourrez ensuite aller *retirer votre abonnement annuel* à la Mairie entre le 12 et le 30 novembre 2007.

La **Commune de Confignon** soutient l'utilisation des transports publics. Elle participe, à ce titre, à cette offre **exceptionnelle!**

Pour en savoir plus sur les horaires, lignes, nouveautés, etc.: **info mobilité unireso** répond à vos appels tous les jours du lundi au samedi de 7h à 20h, le dimanche et les jours fériés de 8h 30 à 12h et de 12h30 à 17h (CHF 1,19/min.).

info@unireso.com - www.unireso.com

La Mairie

1) toute personne domiciliée dans la commune de Confignon qui n'a pas d'abonnement annuel en cours de validité après le 30 juin 2007 est considérée comme nouvel abonné annuel; les abonnés mensuels sont aussi considérés comme nouveaux abonnés annuels.

2) Abonnement valable du 1er décembre 2007 au 30 novembre 2008. Rabais non cumulable - abonnement non remboursable.



La Mairie

1^{er} août 2007

Cette année, c'est le groupement Voix de Gauche qui était invité à proposer un orateur pour la fête nationale.

Cette fête est l'occasion de rappeler un certain nombre de principes fondateurs de notre démocratie, de redire ce qui nous rassemble et nous lie à notre pays, à ses institutions politiques et à sa tradition pacifique et démocratique.

Madame Maria Roth-Bernasconi, conseillère nationale, a accepté de nous présenter ses idées en la matière et nous a adressé les quelques mots qui suivent.

Nous la remercions vivement pour son intervention et sa participation active aux festivités de notre commune, qui ont rassemblé un large public dans une ambiance chaleureuse et décontractée.



© 2006 ateliersud.ch

Nous sommes tous et toutes des immigré-e-s !

Je suis heureuse de fêter aujourd'hui avec vous les 716 ans de la Suisse. Je suis fière aussi d'habiter ce pays multiculturel, bigarré et métissé. Une diversité qui a fondé la Suisse, puisque le Pacte fédéral de 1291 a vu trois peuples différents s'engager "à se prêter les uns aux autres n'importe quel secours, appui et assistance, de tout leur pouvoir et de tous leurs efforts, sans ménager leurs vies ni leurs biens". Au fil des siècles, cette alliance s'est enrichie de nouveaux partenaires aux appartenances multiples, de langues, de cultures et de religions différentes, pour aboutir à l'actuelle Confédération.

La Suisse d'aujourd'hui s'est également forgée à travers les différentes vagues d'immigration qu'elle a connues, des huguenots français fuyant la révocation de l'Edit de Nantes aux ex-Yougoslaves, en passant par celles et ceux venu-e-s d'Italie, d'Espagne et du Portugal. Résultat : notre pays compte 21% de personnes étrangères et la moitié des Suisses ont des origines d'ailleurs.

D'autres, comme moi, sont des immigré-e-s "à l'interne" : pour ma part, je suis arrivée à Genève à l'âge adulte et, bien que je vienne du même pays, on ne parle pas ma langue maternelle ici. Bref, nous sommes toutes et tous des immigré-e-s, et si nous sommes suisses, si la Suisse existe, c'est par ce désir fort et un peu mystérieux de vivre ensemble et de faire communauté, en intégrant nos différences comme autant de richesses.

Dans ces conditions, la désintégration des liens qui nous unissent me paraît dangereuse pour l'avenir de notre pays. Car la solidarité sociale décline, rongée notamment par l'économie néolibérale qui exalte la concurrence. Et les courants populistes qui ne sont jamais à court pour désigner des boucs émissaires. Les jeunes, les invalides, les personnes au chômage et, choix suprême, les étrangères et étrangers sont montré-e-s du doigt et chargé-e-s de

tous les maux. Résultat : la peur et le sentiment d'insécurité grandissent, faisant le lit de l'extrême droite et de ses "recettes" qui tiennent en trois mots: arbitraire, répression et exclusion.

A témoin, je pense à l'initiative envoyée dans vos boîtes aux lettres, qui demande l'expulsion de tous les délinquants étrangers, qu'ils aient commis un meurtre ou une simple effraction. Ce alors que la nouvelle Loi sur les étrangers fournit déjà de nombreux instruments de répression. Comme la possibilité de révoquer l'autorisation de séjour d'une personne étrangère qui "attente de manière grave et répétée à la sécurité et à l'ordre publics". Sans parler du fait que la peur du gendarme n'est pas toujours un remède efficace contre la délinquance. Mais ce qui me préoccupe le plus dans cette initiative, c'est ce qu'elle révèle de notre société. Une société aveuglée par la peur. Et cette peur est utilisée par les milieux de l'extrême droite qui veut consacrer la désintégration des liens et l'enfermement de celles et ceux qui dévient un tant soit peu de la norme. Cela même si ce sont des enfants!

A la désintégration et à l'enfermement, j'aimerais opposer l'intégration et l'ouverture. Comprenez-moi, je ne prétends pas remettre en cause les inquiétudes légitimes de toute une partie de la population face à certains phénomènes de violence ou d'exclusion. Je pense simplement que les soi-disant "solutions" xénophobes ne font qu'amplifier ces problèmes. Au contraire, le renforcement de l'intégration permet de les enrayer. Par intégration, j'entends l'inclusion active, dans la vie sociale, économique et civique, de chacune et de chacun, quels que soient son origine, son âge, son sexe, sa situation sociale ou ses opinions, au nom des droits humains et de l'égalité de traitement.

L'intégration des personnes étrangères est tout particulièrement importante, car elle a aussi une dimension utilitaire : l'immigration peut constituer une réponse au problème du vieillissement de la population suisse. Dans un pays où la natalité demeure très basse, nous aurons besoin de main-d'oeuvre étrangère pour maintenir nos assurances sociales. Nous aurons aussi be-

soin de la pleine participation des femmes à l'économie, qu'il s'agit de favoriser en développant l'égalité entre les sexes.

L'ouverture à l'autre est, je le crois, une force à cultiver. Elle a d'ailleurs nourri la tradition humanitaire de notre pays et contribué à son rayonnement actuel. Pour moi, elle passe aussi par l'ouverture au monde, et notamment par l'intégration européenne. N'oubliez pas que la construction de l'Europe a permis et permet encore à notre continent de vivre la plus longue période de paix de son histoire, après deux guerres particulièrement sanglantes. La Suisse aurait tout à gagner de participer pleinement à cette œuvre de paix. Une adhésion à l'Union européenne ne lui apporterait que des "plus": une plus forte intégration dans la communauté internationale et un plus grand pouvoir de codécision, puisque à l'heure actuelle, les bilatérales forcent de toute façon la Suisse à adapter presque toutes ses décisions au droit européen!

Toutes proportions gardées, l'évocation de la Deuxième Guerre mondiale, qui a vu tant d'horreurs commises au nom de l'antisémitisme, me fait penser au climat anti-étranger exalté par l'initiative pour l'expulsion des délinquants. L'avènement du nazisme s'est fait de façon sournoise, insidieuse, progressive. Ne laissons pas la situation pourrir de la sorte en Suisse! Voyons ce qui nous rassemble et qui fait notre force! Retrouvons nos racines communes dans le respect des différences pour nous faire pousser des ailes et nous envoler vers un avenir qui nous ressemble : celui d'une Suisse généreuse, multiculturelle et artisanne de paix. Remplaçons l'hymne à l'exclusion par ces notes d'espoir! Et faisons de notre identité nationale un outil d'ouverture plutôt que de fermeture, en se souvenant, avec Amin Maalouf, que notre identité rime avec diversité et qu'elle est "la somme de nos diverses appartenances, au lieu de la confondre avec une seule, érigée en appartenance suprême et en instrument d'exclusion, parfois en instrument de guerre."

Maria Roth-Bernasconi
Conseillère nationale

Appel pour des candidats au Coup de chapeau de la Commune !

Le *Coup de chapeau* est attribué à une personne, à une association ou à un groupement de la Commune s'étant particulièrement distingué dans les domaines les plus divers: social, humanitaire, communautaire, culturel, artistique, sportif ou autre.

Conditions d'obtention

Les bénéficiaires doivent :

- être originaires de la Commune de Confignon ou domiciliés sur le territoire de la Commune,
- faire partie d'une association ou d'une société exerçant une activité dans la Commune,
- à titre exceptionnel, le *Coup de chapeau* peut être attribué à une personne qui a œuvré dans l'intérêt de la Commune sans y être domiciliée.

Critères d'évaluation

Les différents profils possibles des bénéficiaires sont les suivants :

- personnes ayant rendu de grands services dans le domaine humanitaire, social ou scientifique,
- artistes s'étant particulièrement distingués,
- sportif ou sportive ayant accompli une performance,
- équipe d'un club s'étant particulièrement distinguée,
- club ayant obtenu des résultats d'ensemble méritoires,

mais aussi :

- personnes ayant rendu d'éminents services à la collectivité sur le plan communal,
- dirigeants de groupements ou de sociétés ayant fait preuve d'un dévouement particulier.

Remise du Coup de chapeau

La remise du *Coup de chapeau* aura lieu dans le courant du mois de janvier, lors de l'Apéritif communal.

Nous attendons vos candidatures ou propositions de candidature accompagnées d'un descriptif, à remettre **d'ici au lundi 12 novembre 2007** à la Mairie de Confignon, chemin de Mourlaz 2, 1232 Confignon ou par e-mail : info@confignon.ch



au-delà des thuyas ...

LA GYMNASTIQUE SENIORS Genève

40 ans au service des aînés de Genève : que du bonheur !

La Gymnastique Seniors Genève est une association à but non lucratif, politiquement et confessionnellement neutre.

Elle multiplie ses efforts pour intéresser toujours plus de seniors à des activités sportives, et s'implique dans la mobilité en EMS. Nous couvrons tous les âges de 55 à plus de 90 ans !

Le corps médical encourage toujours plus l'exercice physique pour prévenir un grand nombre de maux. Le sport est aussi connu pour procurer un bien-être général.

Dès 1967, la Gymnastique Seniors Genève présentait cette nécessité et, aujourd'hui, elle est pleinement dans l'esprit du temps.

A la GSG, nous sommes heureux de faire bouger plus de 1700 personnes par semaine grâce à un staff de 60 monitrices et moniteurs assumant 144 cours. Les activités physiques, chez nous, ont non seulement comme objectifs de maintenir et améliorer la condition physique de nos participants mais sont également des occasions de rencontre, de convivialité, d'incitation à la prise en charge de sa santé personnelle et favorisent la solidarité dans le groupe.

Pour offrir un enseignement performant, les moniteurs et les monitrices suivent une formation reconnue par l'Office fédéral du sport à Macolin et une formation continue à Genève.

La GSG désire adapter au mieux l'enseignement à ses participants sans esprit de compétition. Ses activités doivent être accessibles à tous et rester un plaisir.

Dans votre région, nous proposons des cours de gymnastique active de bien-être et de mobilité et plaisir, de gymnastique mieux-être du dos, de gymnastique douce dans l'eau, de walking et de nordic walking. N'hésitez plus, venez nous rejoindre et découvrez ou redécouvrir le plaisir et les bienfaits du mouvement !

Renseignements et inscriptions :
tél. 022 345 06 77 (de 8h00 à 11h30),
fax 022 345 04 72,
courriel: admin@gymseniorsge.ch,
site: www.gymseniorsge.ch

COURSE DES CAISSES À SAVON

Une page se tourne...

Le comité de l'APEC organisait chaque an-

née la traditionnelle course des caisses à savon.

Notre village semble prédestiné à ce genre d'évènement! Démarrant tout en haut du coteau, la course passe entre de beaux jardins, entre la buvette spécialement installée pour le grand jour et la fontaine du Vuillonex, jusqu'à l'arrivée au chemin de Sous-le-Clos. Les riverains, les spectateurs et les nombreux volontaires contribuaient, avec le speaker, à la réussite de cet évènement.

Avec le départ du comité de Christian Perone, une page dans l'organisation de la course des caisses à savon se tourne. Qu'il soit ici encore une fois chaleureusement remercié pour son travail et son engagement sans faille pendant tant d'années. Son calme et ses talents d'organisateur ont marqué tous les évènements organisés par le comité de l'APEC.

Il s'agit maintenant pour Confignon de trouver la ou les personnes qui reprendront l'organisation de l'évènement. Organisation d'ores et déjà rodée, après tant d'éditions réussies.

Les personnes intéressées à participer à l'organisation de cet évènement et à lui permettre ainsi de continuer à exister peuvent contacter dès maintenant Sandrine Pahud (coordonnées ci-dessous). Christian Perone mettra son expérience à disposition afin que le nouveau comité d'organisation de la course des caisses à savon puisse facilement reprendre le flambeau.

Ainsi, l'édition 2008 de la course des caisses à savon pourrait avoir lieu. Les enfants (et les parents!) de Confignon seraient ravis!

Informez-vous auprès de Sandrine Pahud:
022 757 30 87 / pahud-es@bluewin.ch

Pour le comité de l'APEC
Regula Courvoisier

PAROISSE PROTESTANTE BERNEX-CONFIGNON

Nouveau ministre et fête de la paroisse

Le pasteur Nils Philidius, appelé à un nouveau poste, nous a quittés à fin août après 10 ans de ministère dans la paroisse, et c'est Madame Nadine Manson qui lui succède dès septembre 2007.

La paroisse protestante de Bernex-Confignon a pour adresse 20 chemin Sur-Beauvent, 1233 Bernex (CP 198).

Son secrétariat est ouvert les lundis et vendredis après-midi et tout le jeudi.

Ses ministres sont Nadine Manson et Roland Benz.

Pour tous renseignements, composez le 022 757 10 71 ou consultez le site: www.protestant.ch/direct/bernex

ou encore envoyez un mail à: bernex-confignon@protestant.ch.

Venez vivre un bon moment de convivialité à la fête de la paroisse protestante de Bernex-Confignon **le samedi 1^{er} décembre 2007** au Centre paroissial.

Petit-déjeuner dès 8h30 et raclette dès 11h30, puis goûter dans l'après-midi.

Vente de couronnes de l'Avent et stands divers.

Animation pour enfants : jeux, bricolages et contes.

Daniel Gurtler
Président de paroisse

FÊTE DES VOISINS

29 MAI 2007

Cette année encore, vous avez été nombreux à solliciter des tables et des bancs auprès de la Mairie afin de célébrer la fête des voisins. Pour la première fois, nous avons le plaisir de publier des photographies qui nous ont été envoyées par Mme De Carvalho et qui illustrent bien combien cette initiative cantonale est sympathique et appréciée de tous malgré le temps maussade de cette année.



INTI
Coopérative INTI
1-3-5 rue Ed.-Vallet - 1232 Confignon

ANIMATIONS Info dernière minute

Il reste de la place pour un cours de Tai Chi, animé par Mme Laurence Bovay tous les dimanches soir à la Coopérative entre 18h00 et 19h00.

S'inscrire au 022 344 15 11 (démonstration à 13h00 le dimanche **16 septembre** lors de la fête de quartier de Cressy). Cours ouvert aux débutants.

Vendredi 23 novembre
concert jazz avec "Nn Project" à 20h30, Coopérative Inti, entrée libre.

Samedi 24 novembre
animation "four à pains". Fabrication possible dès 14h00 dans notre salle commune, cuisson entre 16h00 et 18h00, animation musicale et apéro offerts.

Dimanche 25 novembre
conteries de l'Avent, salle commune à 18h00 suivies d'un apéro. Les membres de la coopérative INTI se réjouissent de vous accueillir.

Pour le groupe animation
P. Schneider



ACCROCH'CONTES

Que le temps passe vite! Noël, eh oui... C'est demain!

Le **25 novembre** aura lieu la première conterie à la Coopérative Inti (voir ci-dessus).

Si nous voulons perpétuer ces moments délicieux d'évasion et de partage, nous avons besoin de familles pour nous accueillir les **2, 9 et 16 décembre à 18h**.

Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire d'ici au **10 novembre** au 022 794 5 07 (J. Nicolini) ou au 022 757 12 72 (Y. Tornare)



au-delà des thuyas ...

VIGNE & TERROIR



Une cuvée exceptionnelle

C'est par un bel après-midi d'été, vendredi 24 août, qu'a débuté, sous les accents de l'orchestre de jazz Benny's Goodies, la première édition de "Vigne et Terroir".

Cette nouvelle manifestation de deux jours, mise en place par un comité d'organisation dynamique, avec l'aide de la Mairie et des membres de l'Association des Intérêts de Confignon, a associé les vins genevois aux autres produits de notre belle région. C'est ainsi que dix vigneron encaveurs indépendants étaient présents avec leurs meilleurs vins et nul doute que l'hôte d'honneur, M. Henri Badoux, d'Aigle, a su

nous convaincre avec ses fins nectars vaudois.

Les chefs cuisiniers de Confignon et des environs avaient concocté des amuse-bouches innovants qui se mariaient merveilleusement bien avec les crus présentés. Mais parlons du terroir : nous avons pu découvrir les jardins du Charroton, les fromages de chèvre frais, le Panier bernésien, les délices du four à pain, le parc animalier avec ses démonstrations. Nous avons également flâné à la brocante, admiré et acheté les produits fabriqués par le Centre d'intégration professionnel (CIP).

La manifestation se passant à l'extérieur, une ambiance champêtre a su s'en dégager sous les accents de l'accordéoniste dit Le Baron et les décorations florales de M. Thierry Sandmeier. Un traiteur connu de notre village, M. Magne, était aussi présent, ainsi que les incontournables Dames du Mercredi avec leurs magnifiques pâtisseries;

une tombola, richement achalandée, organisée par la Pétanque de Confignon, a fait bien des heureux.

Le samedi, la Mairie a souhaité marquer cette manifestation par son apéritif officiel où M. Dinh Manh Uong, Maire, nous a gratifié d'un discours de circonstance très apprécié aussi bien par les autorités de Bernex, d'Onex et de Confignon que par les communiens et les vigneron présents.

Dans l'après-midi, l'association Accroch'Contes nous a ravis avec ses conteries en rapport avec la vigne et le terroir : un moment de rêve !

Les perfectionnistes ont pu parfaire leur connaissance des vins avec une initiation de M. Stéphane Gros, secondé par M. Gérard Joliat, et les curieux se sensibiliser aux effets de l'alcool grâce à la FEG-PA. Les samaritains étaient également présents (pas trop de bobos, heureusement !).

Le soir, pour ceux qui étaient tentés, la fête pouvait se terminer par un excellent repas préparé, dans la tradition genevoise, par M. Gérard Le Bouec du Restaurant "Les Curiades" à Lully, le tout au son de l'orchestre schwitzois Lemania.

N'oublions pas le concours de dégustation, stand tenu tout au long de ces deux jours par nos conseillers-ères municipaux-ales, dont voici les réponses :

Vin blanc chasselas
Vin rouge pinot noir
Senteur N° 1 coing
Senteur N° 2 poivron vert

Question subsidiaire : le nombre d'habitants au 24.8.07 = **3972**

Le comité d'organisation m'a priée de remercier chacune et chacun pour sa participation active et vous donne rendez-vous dans deux ans !

Lillia Marini, Conseillère municipale

PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
OCTOBRE 2007			
2	Ciné-club "Jeux d'enfants"	Collège de Saussure	Culture et rencontre
	Ciné-Kid "Azur et Azmar"	Collège de Saussure	Culture et rencontre
3	Conteries pour les petits	27. rte de l'Aire	Accroch'contes
4	Ciné-Mondes "Le Voyage de Raja"	Collège de Saussure	Culture et rencontre
12-25	Exposition Pastor	Dépendance de la Mairie	Mairie de Confignon
13	Promenade de l'Aire	Départ Pont de Lully	Mairie de Confignon
14	Conteries d'automne	Salle rythmique école Jollien	Accroch'contes
16	Ciné-Kid	Collège de Saussure	Culture et rencontre
18	Ciné-Mondes "Bamako"	Collège de Saussure	Culture et rencontre
26	Exposition A. Rohrbasser (jusqu'au 11 novembre)	Galerie Aux portes de la Champagne	Bernex
30-31	Troc	Salle communale	Dames du Mercredi
NOVEMBRE 2007			
1 ^{er}	Ciné-Mondes "Babel"	Collège de Saussure	Culture et rencontre
3	Tournoi de Jass	Salle communale Confignon	Club 27
3-4	Exposition peintres	Salle communale Bernex	Bernex
6	Ciné-Club "Elephant Man"	Collège de Saussure	Culture et rencontre
	Ciné-Kid "Vitus"	Collège de Saussure	Culture et rencontre
15	Ciné-Mondes "La Dignidad de los nadies"	Collège de Saussure	Culture et rencontre
17	Ciné-Mondes "Casa de areia"	Collège de Saussure	Culture et rencontre
20	Ciné-Club "Das Leben der Anderen"	Collège de Saussure	Culture et rencontre
	Ciné-Kid "Jour de Fête"	Collège de Saussure	Culture et rencontre
22	Ciné Mondes "El Custodio"	Collège de Saussure	Culture et rencontre
23	Spectacle Emilie et Laurent	Coopérative INTI (Cressy)	Coopérative INTI
	Exposition R. Barman (jusqu'au 9 décembre)	Galerie "Aux Portes de la Champagne"	Bernex
24	Marché de Noël	Salle communale Confignon	Ass. Marché de Noël
	Four à pain	Coopérative INTI (Cressy)	Coopérative INTI
25	Conteries de l'Avent	Coopérative INTI (Cressy)	Accroch'contes
DECEMBRE 2007			
2	Conteries de l'Avent	A définir	Accroch'contes
4	Ciné-Club "Nightmare before Christmas" + courts métrages Tim Burton	Collège de Saussure	Culture et rencontre
	Ciné-Kid "Piccolo, Saxo et Cie"	Collège de Saussure	Culture et rencontre
9	Conteries de l'Avent	A définir	Accroch'contes
12	Escalade	Salle communale Confignon	APEC
13	Ciné-Mondes "Pan's labyrinth"	Collège de Saussure	Culture et rencontre
16	Conteries de l'Avent	A définir	Accroch'contes
18	Ciné-Kid "La nuit au musée"	Collège de Saussure	Culture et rencontre
19	Noël des enfants	salle communale Bernex	Bernex
20	Arbre de Noël	Salle communale Confignon	A.I.C

CULTURE & RENCONTRE

De l'astronomie à l'apprentissage de l'espagnol, de l'étude de l'histoire du Moyen-Orient à la pratique de la sculpture sur pierre, des techniques de traitement des photos numériques à la connaissance de la civilisation latine, la fondation Culture&Rencontre vous propose un riche éventail de cours à partir du 1^{er} octobre 2007.

Notre brochure détaillée vous a été distribuée dans le courant du mois d'août.

La soirée d'inscription ayant déjà eu lieu, vous pouvez contacter notre secrétariat dès le 24 septembre pour vous enquêter des places disponibles.

*Collège de Saussure
Vieux-Chemin-d'Onex 9 - case postale
1213 Petit-Lancy 1
e-mail : culture-rencontre@etat.ge.ch
tél.: 022 388 43 66
site : www.culture-rencontre.org
fax : 022 388 43 97*



Les personnes, les sociétés culturelles et sportives domiciliées à Confignon qui souhaitent apporter leur contribution au ConfInfos (article, information...) peuvent remettre leur texte à la Mairie d'ici au :

29 octobre 2007

(parution fin décembre).

Les Promotions 2007

Bric à BrAc

La fête fut belle !

Cette année, pour la première fois, la fête des promotions a pris une ampleur particulière puisqu'elle regroupait les deux écoles de Confignon. Ce fut donc quelques 500 enfants qui participèrent joyeusement à cette journée marquant la fin de l'année scolaire.

L'après-midi débuta par un spectacle, réservé aux enfants des écoles, animé par Jacky Lager. Ensuite les élèves, rejoints par les petits de la crèche et de la garderie, ont savouré le goûter offert par la Commune et préparé par l'Association des Intérêts de Confignon (AIC). A 16h00, tout ce petit monde prit part aux jeux proposés et animés par l'Association des parents d'élèves (APEC). Durant les heures qui les séparaient du cortège, les enfants ont égale-



ment profités des attractions foraines qui avaient été installées sur la place en face de la Coop et sur le carré Berthet. Ce fut donc dès 16h00 que les parents, familles et amis se sont joints à la fête et grâce au concours des membres bénévoles de l'AIC, tout le monde a pu se sustenter.

Aux environs de 18h00, les élèves ont rejoint l'école Jollien pour la préparation du cortège. Ce fut donc sous l'égide de l'Ondine Genevoise que les autorités communales, une délégation des pompiers et les 21 classes (écoles confondues) ont défilé devant les



Confignonaises et les Confignonais rassemblés le long du parcours. Le cortège, animé également par l'Ampro et la fanfare de Sergy, avait pour thème "Le respect" et à plusieurs reprises a dû s'arrêter afin de permettre aux plus petits de suivre. Les costumes confectionnés par les enfants étaient originaux.

Ce ne fut pas moins de 2'000 personnes qui participèrent à cette joyeuse manifestation, et pour ravitailler tout le monde, la Commune avait proposé aux commerçants de s'associer à la fête. Les commerces de la place de l'Eglise étaient donc ouverts et

proposaient des spécialités en plus du menu confectionné par les membres de l'AIC et vendu sous la tente. La nouvelle disposition des aires de fête fut bien accueillie par la population et l'ambiance était décontractée et sympathique. Une brigade du tri, composée de jeunes, avait été organisée et a oeuvré tout au long de la manifestation.

Le bal qui suivit le repas ainsi que les diverses odes données par les fanfares agréablement agréablement la soirée qui se termina peu avant minuit.

Remercions donc ici toutes les personnes impliquées dans l'organisation et la réalisation de cette manifestation et donnons-nous rendez-vous l'année prochaine !

La Mairie



CRESSY SPORT ET LOISIRS

CSL est une association à but non lucratif qui vous donne la possibilité de pratiquer divers sports en famille (parents-enfants) en particulier le Karaté, la self-défense, la gym enfant, la gym parents-enfants, l'aérobic ainsi que du sport-loisir collectif (basket, football, etc). Tous ces cours vous sont dispensés par des instructeurs qualifiés.

Les cours sont actuellement proposés à l'Ecole primaire Jollien, (chemin de Tréchaumont 6, à Confignon) ainsi qu'à la salle de gym de l'Ecole à Cressy.

Ecole de Cressy

Gym enfants
le mercredi de 9h45 à 10h30

Gym parents-enfants
le mercredi de 11h00 à 11h45

Karaté
le mercredi de 17h15 à 18h00

Ecole Jollien

Karaté
le vendredi de 17h15 à 18h00

Self-défense
le vendredi de 18h15 à 19h00

Aérobic
le vendredi de 19h15 à 20h00

Sport collectif
le vendredi de 20h15 à 21h00

Chaque personne le désirant peut participer à un cours d'essai. Il lui suffit de se présenter le jour du cours et de s'annoncer.

Tous les renseignements souhaités peuvent être obtenus sur place ou par téléphone, au 078 759 59 71 ou au 079 666 71 27.



**6 octobre 2007
à la salle communale de Confignon**

Dans l'objectif de la réalisation de notre travail de maturité au collège de Saussure, nous organisons une soirée durant laquelle plusieurs groupes de musique se produiront. Le festival sera placé sous le signe du métissage musical avec la participation de groupes de musique africaine et de chanson française. Ce festival d'un soir permettra de partager une expérience musicale tout en mélangeant, le temps d'une soirée, les cultures africaine et européenne qui ont énormément à s'apporter l'une à l'autre.

L'intégralité des fonds que nous pourrions récolter durant la soirée, grâce au billet d'entrée et à la buvette, sera reversée à l'association "Dondoli Music" qui permet à des artistes de s'épanouir dans le monde de la musique. Cette association à but non

lucratif, née en 2000 en Suisse puis en 2004 au Burkina Faso, a monté des studios d'enregistrement à Genève et au Burkina Faso. Ses deux fondateurs, Joseph Sangare et Frédéric Richter, œuvrent actuellement sur un projet au Burkina afin de construire un nouveau studio d'enregistrement qui pourrait s'élargir en centre culturel.

Le but de la soirée du 6 octobre est de récolter un maximum de fonds pour le projet actuel de l'association et d'offrir une ouverture culturelle entre les deux pays et, également, entre les différentes générations. En effet, cette soirée n'a pas de public cible. Nous espérons attirer un large public, de tous âges et de toutes cultures. Notre projet a ainsi un but à la fois humanitaire, social et convivial.

Cet événement offrira aussi un lieu de discussion et de rencontre puisque des stands d'alimentation africaine, européenne et une buvette seront mis à votre disposition avant et pendant les concerts.

Venez donc nombreux le 6 octobre passer une agréable soirée entre musiques et rencontres. **A. Schneider & T.Zanoni**

Bric à BrAc

La rentrée

Le Lundi 27 août 2007 a eu lieu la rentrée des classes dans les deux écoles de la commune de Confignon.

La répartition des classes a été faite selon les schémas ci-dessous.

Ces deux écoles sont sous la responsabilité de **Mme Mati B.**, inspectrice.

Ces données proviennent du Département de l'Instruction publique. **CG**

Pour l'école JOLLIEN

Responsable d'école: **Madame Brigitte Gaillard**

1ère enfantine	Duo	Mme Pardo T./Mme Gaillard B.
2ème enfantine		Mme Briefer C.
2ème enfantine /1ère primaire		Mme Petitpierre D.
1ère/2ème primaire		Mme Periat I.
2ème primaire	Duo	Mme Baudat A./Mme Jaggi M.-Mme Tornare Y.
3ème primaire	Duo	Mme Schmid K./Mme Pellet N.
3ème/4ème primaire		Mme Jacot C.
4ème primaire		M. Isabella-Valenzi P.
5ème primaire		M. Sestito A.
5ème/6ème primaire		Mme Aebischer N.
6ème primaire		M. Blanc M.
GNT		Mme Zettwoch E. et Mme Schmid K.
Sport		M. Riade B.
Arts visuels		Mme Thévenoz E.
Musique		Mme Marbacher A.
Rythmique		Mme Irman G.
Infirmière		Mme Mermoud-Tschopp Ch.
Act		Mme Béguin F.

Soit un total de **224 élèves**.

Pour l'école de CRESSY

Responsable d'école: **Mmes Lise Jolivet (DM) et Eliana Châtelain (DE)**

1ère/2ème enfantine	Duo	Mme Krebs N./Mme Sakobielski S.
1ère/2ème enfantine	Duo	Mme Krebs N./Guignard F.
1ère/2ème enfantine	Duo	Mme Schmied M./Mme Amstutz C.
2ème enfantine/1ère primaire		Mme Muller F.
1ère primaire		Mme Monsagrati E.
1ère primaire		Mme Muller S.
2ème primaire	Duo	Mme Walker F./Mme Reinelt F.
2ème primaire		Mme Jadault L.
3ème primaire		Mme Pinton E.
3ème/4ème primaire		M. Waeber R.
4ème primaire	Duo	Mme Sauvain E./Mme Jolivet L.
4ème/5ème primaire		Mme Dové C.
5ème/6ème primaire	Duo	Mme Bovet-Antille M./Mme Golaz A.
6ème primaire		M. Luisier D.
GNT		Mme Chatelain E.
Gym		Mme Desbiolles B.
Arts visuels		Mme Crittin B.
Rythmique		Mme Irman G.
Infirmière		Mme Lalot F.
Musique		Mme Schweizer E.
Remplacement		Mme Grossglauer L.

Soit un total de **276 élèves**.



Tri à l'école...

Du lundi 16 au vendredi 20 avril, nous avons eu une semaine du tri des déchets. Pendant toute une semaine, nous avons travaillé sur le tri et le recyclage des déchets pour apprendre à mieux trier.

Le vendredi 4 mai, nous avons eu un rallye sur les déchets et la propreté. Il y avait diverses activités et postes à faire pour nous expliquer comment trier. Nous avons pu monter dans une balayeuse et ils nous ont expliqué à quoi sert

une balayeuse et comment elle fonctionne dans la rue. A un autre poste, il fallait dessiner sur une grande toile tout ce que la semaine du tri nous a apporté. Et il y avait d'autres jeux faits avec des bouteilles et d'autres choses faites avec des déchets du recyclage.

A la fin du rallye, nous avons eu un petit goûter.

Salomé N. et Nabila

Classe de Damien Luisier - 5p Cressy

90 ans, ça se fête!

Au mois de juillet dernier, Mme Joliat s'est rendue chez **Mademoiselle Françoise Bouvier** afin de lui présenter les bons vœux du Conseil administratif.

Mademoiselle Bouvier a enseigné le piano durant plus de 60 ans; nous lui adressons encore tous nos vœux!

La Mairie



SERVICES OFFICIELS

Mairie
Chemin de Moulaz 2, 1232 Confignon
www.confignon.ch • e-mail: info@confignon.ch

Jours et heures d'ouverture :
Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00
Juillet et août : de 9h00 à 12h00, l'après-midi sur rendez-vous uniquement

Secrétariat : 022 850 93 93
Fax : 022 850 93 92

Etat civil : Mairie de Bernex 022 850 92 92

Conseillers administratifs (dès le 1^{er} juin 07)

Dinh Manh UONG, Maire DC
Françoise JOLIAT VG
Alain DREIER L

Conseillers municipaux (dès le 1^{er} juin 07)

AKESSON	Klas	L
BAIER	Eric	VG
BLONDIN	Daniel	DC
BUJARD	Vincent	R
CHANSON	Olivier	VG
DEMAUREX	Sophie	VG
DUNANT	Samuel	L
GRAF	Catherine	L
JACCARD	Roger	R
JACOT DES COMBES	Bertrand	L
JACQUES WALDER	Danielle	VG
KORMANN	Jean-Claude	VG
LINDENMEYER	René	L
MARINI	Bruno	DC
MARINI	Lillia	DC
MICHEL	Maiika	VG
MAZZOLA	Maurice	VG
REICHENBACH	Pascale	L
SOULIER	Denis	DC

Opérations électorales 2007

Local de vote - salle Pontverre 022 850 93 30
le dimanche de 10h.00 à 12h.00

Présidente: Catherine GRAF
1^{er} suppléant: Alain GRANDJEAN
Vice-présidente: Francine DREIER
1^{er} suppléant: Hans ISLER

Président(e)s de partis ou groupes politiques

PDC
Pascal BONVIN 079 679 85 70

ARC (radicaux)
Bassem HADDAD 022 757 38 81

ALC (libéraux)
Francine Dreier 022 757 19 94

VOIX DE GAUCHE
Olivier Chanson 022 757 35 01

PARTI SOCIALISTE
Thierry Sauvin 022 757 21 12

UDC
Christophe EGGS 079 328 22 29

SERVICES OFFICIELS

Protection civile
Bureau 022 793 00 93
Chef local : Olivier Martina 079 202 20 39

Service du feu
SIS - Urgence 118
Cdt. Cap. Didier Toffel 079 247 23 53
Plt. Olivier Ischer 079 312 00 58

Gendarmerie 117
Poste de gendarmerie d'Onex 022 792 25 56
en cas de non-réponse 022 427 81 11

Sécurité municipale
De 7h00 à 17h00 022 850 92 04

Concessionnaire voirie
Entreprise Chevalley et fils, Lully 022 777 17 74
et 079 626 8747

Poste de Confignon
chemin de Pontverre 16 022 757 16 12
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi,
de 8h.00 à 11h.00 et de 14h.00 à 18h.00
samedi, de 9h.00 à 11h.00

Ramoneur
Oberson Michel 022 910 23 83

MARCHES

Marchés sur l'esplanade devant la salle communale.
Le **mardi matin** et le **vendredi matin** :
Produits laitiers • Poissonnier • Fruits et légumes
• Fleurs

ECOLES PUBLIQUES

Ecole Jollien
Degrés élémentaires 022 757 46 28
Degrés primaires 022 757 46 27
Conciergerie: M. René Gabbianelli 022 757 46 22

Ecole de Cressy 022 757 75 00
Conc.: M. Patrick Hochstrasser 022 757 75 01

Cycle d'orientation de Vuillonnet 022 388 70 00

CULTURE ET SPORTS

Centre intercommunal de détente, de loisirs et de sports des Evaux
Ouvert de 08h.00 à 22h.00 022 879 85 85

Bibliobus : Bibliothèque municipale
place de l'Eglise, jeudi de 15h.15 à 16h.45

Conservatoire populaire de musique
responsable local de Confignon :
M. Lennart Riise 022 793 72 80

Culture & Rencontre 022 793 16 53

Lud'Onex
Ecole d'Onex-Parc (entrée A) 022 792 40 90

Mercredis de ski
Mme Margaret Robert-Tissot 022 757 59 20

PAROISSES

Paroisse catholique
Secrétariat 022 757 10 35
Charles Christophi, curé 022 757 06 84
Claude Nicod, curé 022 756 15 29
François Fontana, assistant pastoral 022 757 12 90

Paroisse protestante
Secrétariat 022 757 10 71
Lu et Ve après-midi, jeudi toute la journée
Ministres: Mme Nadine Manson et M. Roland Benz
bernex-confignon@protestant.ch

La Communauté des chrétiens
M.Wild, pasteur 022 777 17 63

SANTE ET EQUIPEMENTS SOCIAUX

Médecins : Mme Béatrice Bertholet-Masset
3, ch. des Hutins 022 757 24 66
M. Jean-Marie Schell
203, rte de Chancy 022 757 46 47
M. Jean-Luc Baer
Mme Sylvia Baer-Cornu
12, ch. Sous-le-Clos 022 757 50 16
M. Jean-André Brun
M. Jacques Falciola
42, ch. de Vuillonnet 022 727 04 27
Mme Line Restellini-Vuarambon
Psychiatre-psychothérapeute
21b, ch. des Failles 022 777 10 82

Neurologue: Mme Josette Le Floch-Rohr
16, ch. de la Chapelle 022 757 24 68

Sage-femme à domicile :
Mme Martine Déruaz-Bugnon
34, ch. de Vuillonnet 022 789 21 63

Etiopathe : M. Klaus Brede
44, ch. des Hutins 079 301 36 26

Physiothérapeutes :
M. Nicolas Christin
44, ch. Vuillonnet 022 757 72 00
Physiothérapie G.-Rochette
Mmes Rard et Karcher
11, ch. Louis-Eckert 022 777 07 07

Naturopathes :
SantEckert
11, ch. Louis-Eckert 022 777 07 07

Cressy Santé, HUG et bains thermaux
Route de Loëx 99 022 727 15 15

Centre d'action sociale et de santé (CASS)
313, rue de Bernex 022 420 40 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h00 à 17h30

Cérébral Association genevoise en faveur des
infirmes moteurs cérébraux
Mme Anne Perrier, Présidente 022 757 49 66

Résidence Beauregard (EMS)
Chemin de Cressy 67 022 757 67 44

Foyer de jour Butini pour personnes âgées
20, place Duchêne, 1213 Onex 022 792 79 58

Fondation de la Petite Enfance
du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30 022 850 93 61

Garderie
Halte-garderie (sans inscription)
2 places chaque matin
Garderie (sur inscription)
du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 022 850 93 51

Jardin d'enfants
lundi, mardi, jeudi, vendredi,
de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 16h30 022 850 93 54

Association du Restaurant scolaire de Confignon
(école Jollien et école de Cressy)
32, ch. Sous-le-Clos - 1232 Confignon
Responsable : Mme Caroline Taboada-Martin
022 777 04 14 et 079 454 96 94

Groupement Intercommunal pour l'Animation
Parascolaire (GIAP) 022 309 08 20
Mme Aline Comoli

Section des samaritains d'Onex
Case postale 74, 1213 Onex 022 792 42 92
onex@samaritains.net

SOCIETES LOCALES

Accroch'Contes
Mme Yvette Tornare 022 757 12 72

Amicale de badminton de Confignon et des environs M. Daniel Soares 022 341 05 84

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Confignon
Président : Claude Ischer 022 757 22 71

APECOV - Association des parents d'élèves du C.O. de Vuillonnet
M. Pierre Jaccoud 079 632 34 69

Association Artisan'Art
Présidente: Mme Chantal Gerber 022 757 46 16

Association de l'Ecole Rudolf Steiner
M. Denis Sechaud 022 727 04 44

Association des Habitants de Cressy (AHC)
Co-président(e)s :
Mme Nathalie Nappay 022 757 65 57
M. Fernando Da Silva 022 777 02 89
contact@cressy.ch

Association des Intérêts de Confignon (AIC)
M. Jean-Pierre Rosset 022 757 29 45
www.assintconf.ch

Association de modèles réduits
Président: M. Christian Frey 022 850 93 60

Association du Marché de Noël
Prés.: Mme Pascale Reichenbach 022 757 55 81

Association des parents des élèves de Confignon (APEC)
022 757 57 56
apec1232@bluewin.ch

Association pour la sauvegarde de l'Aire et de ses affluents (AAPA)
Mme Jeanne Blanchet 022 850 93 93

Association pour la sauvegarde de Confignon
Mme Jeanne Blanchet 022 850 93 93

Atelier de poterie 022 777 00 41
de l'Ancienne Ecole info@atelier-poterie.ch

Choeur de Pontverre
Président : M. Alexis Zwerner 022 757 28 76
076 386 23 23

Club des Aînés - Le Coteau
Mme Catherine Hofmann 022 757 34 58

Coopérative INTI
M. Philippe Schneider 022 793 32 35
ep.schneider@freesurf.ch

Dames du mercredi
Resp.: J. Robert-Nicoud 022 757 19 16

Fédération suisse de gymnastique Bernex-Confignon
M. Philippe Grosjean 022 301 63 83

Gymnastique des Seniors de Genève (GSG)
022 345 06 77

L'Amicale
M. Michel Marti 022 792 45 80

Les Lamantins Lamentables
Président : M. Pierre Guignard 022 756 31 97

Magasins du Monde
Mme Jacqueline Jaccard 022 771 19 92

Marche populaire de Confignon
Resp. : Jean-Pierre Leuthold 022 757 13 86

Mémoire de Confignon 022 757 40 43
M. Frédéric Guerne 077 401 23 31

Groupe Scout Benoît-de-Pontverre
Resp.: Stéphane Krattinger 079 652 15 64

Signal FC Bernex-Confignon
M. Enrique Ortiz 022 819 86 01
Juniors: M. Pierre Jordi 079 435 22 93
Actifs: M. Gonzalo Ortiz 079 219 33 75
Féminines: Mme Nathalie Silverman 079 469 29 19

Société de pétanque
M. Alain Borloz 079 332 02 32

Tennis-Club de Confignon
M. Daniel Ochsner 022 757 15 93

Une fois un cirque
Resp. : Mme Renée Pahud 022 757 30 87
de jeudi à dimanche 0033 450 60 40 89